

site naturel protégé



ESTUAIRE DE L'ORNE POINTE DU SIÈGE

Les prés-salés sont primordiaux pour la reproduction et le développement des poissons à marée haute. À marée basse, ceux-ci sont des aires d'alimentation pour de nombreux oiseaux.

Le défi, d'ici 2035, est de réorganiser les usages pour restaurer ces milieux naturels estuariens afin qu'ils puissent s'adapter à l'élévation du niveau de la mer.

Pour préserver la quiétude des lieux et des animaux sauvages, la découverte du site naturel se fera à pied en réaménageant des stationnements existants autour du port de plaisance et des écluses. Ces derniers seront reliés à la plage par des axes sécurisés pour les piétons et les cyclistes. Enfin, des nouveaux belvédères permettront d'observer la transformation des paysages avec l'ouverture du site à la mer.





- 1 Renforcement de la quiétude du site, route accessible uniquement aux véhicules des services techniques et riverains, ensemble de l'espace naturel dédié aux piétons et à la biodiversité
- 2 Transfert du stationnement à l'entrée du site, optimisation des parkings au port de plaisance et au pied des écluses
- 3 Création d'un nouveau belvédère, réemploi des pierres de la digue
- 4 Ouverture de nouveaux sentiers pédestres, sous le couvert des sureaux et accessible par grandes marées
- 5 Retour du pré-salé, effacement du parking, profilage du terrain pour maîtriser l'entrée de la mer
- 6 Renaturation de la route, débitumage de la voie, végétalisation
- Restauration de la dune, dépollution des sols
- 8 Effacement de sentiers par le retour de la mer
- 9 Sécurisation de l'accès entre la cale et le CANO, création de voie verte entre la capitainerie, le phare et la plage































